

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 3 Octobre 2011.

NOMBRE DE CONSEILLERS  
EN EXERCICE : 31  
PRÉSENTS : 25  
VOTANTS : 25

L'an deux mille onze, le trois octobre, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de Communes Brenne – Val de Creuse, dûment convoqués le 22 Septembre 2011, se sont réunis à la salle des Associations de Ruffec, sous la Présidence de Monsieur Alain PASQUER.

**Etaient présents les Conseillers communautaires suivants :**

Monsieur	MORIZET	Pierre	Monsieur	MERIOT	Claude
Monsieur	PLANTUREUX	André	Monsieur	CAILLAUD	Roland
Madame	FAURE	Josette	Madame	LHERONDEL	Rose
Monsieur	GATEAULT	André	Monsieur	GUILLOT	Jean-Paul
Monsieur	TISSIER	Jacques			
Monsieur	DENYS	Serge			
Monsieur	STERVINO	Frédéric	Mademoiselle	VACHAUD	Edith
			Monsieur	BERNARD	Thierry
Madame	GOMBERT	Annick	Monsieur	CHEZEAX	Jean-Louis
Monsieur	PASQUER	Alain	Monsieur	BROUILLARD	Patrick
Monsieur	DENIS	Christlan			
Monsieur	BLONDEAU	Gérard	Madame	MATHE	Monique
			Monsieur	HERVO	Dominique
Monsieur	LIAUDOIS	Michel	Madame	LEMAITRE	Annick
Monsieur	CHAMPIGNY	Daniel	Monsieur	BLANCHARD	Gérard

**PROJET DE LIGNE A GRANDE VITESSE PARIS ORLEANS CLERMONT LYON**

Le Conseil Communautaire, prenant acte de la volonté exprimée par les collectivités Conseil général, Communauté d'agglomération de Châteauroux et Conseil régional de porter le projet de raccorder l'Indre au futur tracé de la ligne POCL (Paris Orléans Clermont Lyon),

- soutient les démarches entreprises et la candidature de notre département à ce raccordement tel que démontré par l'étude menée par le cabinet Systra,
- affirme la nécessité de raccorder le POLT (Paris Orléans Limoges Toulouse) qui traverse notre département au plus près de la future ligne POCL (scénario ouest-sud défini par Réseau Ferré de France),
- confirme que ce raccordement doit obéir à plusieurs nécessités :
  - qu'il se fasse au niveau de la ville d'Issoudun dans le territoire départemental
  - qu'il soit le plus court possible
  - qu'il permette un accès à la fois vers Paris et vers Lyon
- affirme qu'il ne peut y avoir de raccordement POCL –POLT sans une remise à niveau de la qualité de la ligne POLT qui doit être sécurisée et modernisée.

La réunion publique prévue le 16 novembre au Tarmac de Déols doit être un succès pour faire entendre la voix de l'Indre, toutes forces vives confondues.

La Communauté de communes appelle les habitants du territoire communautaire à soutenir ce combat du désenclavement en s'associant aux pétitions, démarches et autres moyens de promotion de la candidature de l'Indre à ce raccordement POCL-POLT.

Fait et délibéré les jour mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures

Acte exécutoire,  
Transmis à la Sous-Préfecture le : 07 OCT. 2011  
Publié le : 07 OCT. 2011  
Le Président,



Pour copie conforme,  
Le Président,  
Communauté de Communes  
Brenne - Val de Creuse